

SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX DU BASSIN VERSANT DE L'OUDON
COMMISSION LOCALE DE L'EAU



Bassin
de l'Oudon

Monsieur le Préfet
DREAL PAYL - UIDAM - UIDAM-Carières
A l'attention de M LEDOUX Gilles

**Déposé sur le guichet unique numérique de
l'environnement**

LM/RT/CB 2021- 94
Dossier suivi par Régine TIELEGUINE
regine.tieleguine@bvoudon.fr

SEGRE-EN-ANJOU BLEU, le 15 AVR 2021

**Objet : Avis sur dossier d'autorisation environnementale unique - LAFARGE GRANULATS France – carrière à
Château-Gontier sur Mayenne**

Monsieur le Préfet,

Par courrier électronique du 2 mars 2021, vous me demandez mon avis sur le dossier
cité en objet.

Le bureau de la Commission Locale de l'Eau a examiné ce dossier lors de sa réunion
du 1^{er} avril 2021.

La carrière perturbe l'eau et les milieux. Les mesures d'évitement et compensatoires
semblent bien étudiées. Leur mise en œuvre devra être effective. La C.L.E. devra être associée à
la Commission locale d'information et de surveillance.

Les membres du bureau remettent un avis réservé par rapport à l'impact sur la nappe
et les cours d'eau et demandent la mise en œuvre de mesures de prévention (1 abstention).

J'espère avoir répondu à vos attentes et,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments distingués.

M. Louis MICHEL,
Président de la C.L.E.

